

LES PATRIOTES DE 1837-1838

(Conférence prononcée par M. Jules Bourbonnière)

La conférence prononcée par M. Jules Bourbonnière sur les Patriotes continuant de passionner nos lecteurs, nous en publions cette nouvelle tranche:

(suite)
— 1833 —

19 sept. — Emeute militaire à Montréal.

2 nov. — William Lyon Mackenzie, pour la 3ème fois, est expulsé de l'Assemblée du Haut-Canada.

16 déc. — York, H. C. — Réélection de William Lyon Mackenzie, à l'Assemblée.

1 déc. — William Lyon Mackenzie, est de nouveau (4) expulsé de l'Assemblée, malgré sa réélection.

British Fair Play, des Tories Neilson, Cuvillier et Quesnel, se séparent de Papineau, le considérant comme chef dangereux.

— 1834 —

21 fév. — Bédard, à l'Assemblée Législative du Bas-Canada, propose les 92 résolutions, couvrant les colonnes de 2 pages d'un grand journal. Le "Canada" du 23 juin 1909, a publié le texte des résolutions, mais il faut remarquer que c'est une adresse basée sur ces résolutions et rédigée par Papineau et non le texte que MM. Viger et Morin préparaient à Londres.

Papineau dit à l'Assemblée Législative: "Il est certain qu'avant longtemps toute l'Amérique sera républicainisée."

Une majorité de l'Assemblée Législative du Bas-Canada, demande l'impeachment de Lord Aylmer, et invite Daniel O'Connell, le grand patriote irlandais, de prendre notre défense au Parlement Britannique.

Papineau propose de ne pas acheter de marchandises d'Angleterre, de changer les billets de banque, pour de l'or, etc.

6 mars — Incorporation de York, qui prendra le nom de Toronto.

27 mars — William Lyon Mackenzie, est élu, le premier maire de la ville de Toronto.

15 avril — Roebuck, à la

Chambre des Communes, en Angleterre, propose, la nomination d'une commission d'enquête, pour s'enquérir des griefs des Canadiens, disant que ces provinces étaient à la veille de se révolter, par suite de la mauvaise administration.

4 août—David Hume, présente les 92 résolutions de l'Assemblée Législative du Bas-Canada, au Parlement Britannique. Il fait remarquer, qu'il y a patronage, comme suit: 47 positions..... entre 525.000 Can.-français, 157 positions, plus hautes.... entre 75.000 Can.-anglais.

4 nov.—William Lyon Mackenzie discontinua de publier le "Colonial Advocate".

De 1834, date de la célébration de la St-Jean-Baptiste comme fête nationale des Canadiens-français, Ludger Duvernay en fut le créateur. En effet, le 22 juin de cette année, un dîner de soixante couverts fut servi sous la présidence de Jacques Viger, alors maire de Montréal. J. Viger, L.-H. Lafontaine, C.-E. Rodier, T.-S. Brown, O'Callaghan, Turner, Sicotte, C.-O. Perrault, Laberge, etc., prononcèrent des discours de circonstance. Un jeune homme y chanta une chanson patriotique qu'il avait composée expressément pour cette solennité. Cette chanson aujourd'hui populaire, commençait par les mots "O Canada! mon pays, mes amours". Le chanteur devait être plus tard sir George-Etienne Cartier.

1835

11 fév.—William Lyon Mackenzie, est de nouveau expulsé de l'Assemblée du Haut-Canada.

21 fév.—L'Assemblée Législative fait biffer des procès-verbaux, le discours du gouverneur, proroguant la dernière session.

Gugy ayant dit sa préférence, pour un gouvernement composé de gens nés au pays, Papineau lui répondit qu'il ne partageait pas ses idées, etc. Dans un autre moment, Papineau, répondant à Bédard, dit: The force of circumstances compels us to put aside accustomed formalities and to

express, unrestrainedly, what we deeply feel.

It would be a libel on Britain, to assume that she may possibly pass a Coercion Bill against us, and send ten regiments to enforce it.

If such were the case, however, we ought to be prepared, all the sooner, to rid ourselves of so tyrannical a Domination.

Ce discours révolutionnaire réduisit le nombre des partisans de Papineau, que les Anglais appelaient le COUNTRY PARTY.

Le Gouverneur refuse de signer les warrants des dépenses sessionnelles, tant que les paiements précédents n'ont pas été ratifiés. Il prorogue l'Assemblée.

Au Parlement Anglais, Stanley dit qu'il n'y a pas d'événements pour justifier les 92 résolutions. Sir Robert Peel annonce qu'une Commission va faire enquête. A ceux qui menacent d'insurrection, il dit: "Our desire is to do justice; beware, then, lest your treats turn to your own disadvantage."

1er juil.—Nomination de Lord Gosford, comme gouverneur-général au Canada. L'Assemblée Législative du Bas-Canada adopte un Bill nommant le très-honorable John Roebuck (1801-1879), agent de la province, en Angleterre, pour y défendre les intérêts politiques du Bas-Canada.

23 août—Arrivée de Lord Gosford au Canada. L'Assemblée Législative du Bas-Canada, refuse de voter les crédits, avant l'octroi des réformes.

4 oct.—L'Assemblée Législative du Bas-Canada, refuse de voter les crédits, avant l'octroi des réformes.

L'Assemblée est dissoute par Lord Gosford, le 30 octobre.

1836

15 janv.—Sir John Colborne dote (dower) 44 paroisses (rectories) du Haut-Canada.

6 fév.—Sir John A. Macdonald est reçu avocat, dans la province du Haut-Canada.

13 fév.—Ordre signé par Ls-Joseph Papineau, orateur de l'Assemblée Législative du Bas-Canada, ordonnant au sergent d'armes, de s'emparer de la personne de N. Aubin et P. A. de Gaspé pour avoir posé d'assa foetida les gardes-robes de la députation. L'original de cet ordre est au Château de Ramesay, page 64 du catalogue.

4 mars — En protestation, du "Family Compact", messieurs Dunn, Baldwin, Rolph, Peter Robinson, George A.

Markland, Jos. Wells, démissionnent du Conseil Exécutif du Haut-Canada.

fév.—Lord Aberdeen approuve Lord Aylmer; ce dernier dit que sur 142 positions

payées, il y a 80 Canadiens-français; et que sur 80 non-payées, il y en a 295 du même peuple.

(A suivre)

deparillé... Eh bien, ma petite, pour un début, que succès! Et quel est l'imbécile?... Enfin je veux dire à qui l'as-tu vendue cette bergère?

—Oh! à un des habitués clients, à M. de Rocheraud!

—Comment à M. de Rocheraud! A ce vieux galantin qui vient chez moi tous les après-midi pour loger mes clientes... Alors il t'a vue... Tu lui as parlé!...

—Mais oui, pourquoi pas!...

—Et il a payé deux mille huit cents? Il s'y connaît pourtant, et il est avare... Et il n'a pas discuté... Il a accepté... Voyons Suzanne qu'est-ce que cela veut dire?

—Dame tu avais fait une mauvaise vente avec la première bergère, moi j'en ai fait une bonne avec la seconde... Comme cela nous ne perdons rien... Et il est très gentil M. de Rocheraud, il a accepté tout de suite en me disant: "Je ne discute pas les prix avec une jolie femme".

—Ah! c'est fort fort! Et ce vieil imbécile à pu croire...
—Comme ta madame Lohort à pu croire, elle aussi!...

Elle le regardait railleuse, presque provocante. Une Suzanne nouvelle se révélait qu'il craignait soudainement de perdre. Il haussa les épaules, affectant de rire:

—Voyons, mon petit, qu'est-ce que tu vas penser?... Tiens, la prochaine fois c'est toi qui la recevras, Mme Lohort... Et quant à ce vieux fat de Rocheraud, je lui ferai rattraper son argent sur le vieil ivroire dont il a tant envie...
—Très bien, dit Suzanne.

Elle eut un petit rire: elle songeait que M. de Rocheraud avait certainement espéré obtenir quelque chose de plus jeune et de plus passionnant qu'un vieil ivroire; satisfaite, elle songeait aussi qu'elle-même à présent pouvait être tranquille: la leçon, pour Edouard, avait porté.

—Deux mille huit...
—Il recula stupéfait, émerveillé aussi par ce chiffre inespéré, moins facté que Suzanne se fût permise...
—Deux mille huit une bergère

—A une madame... madame Le-

ELECTEURS DU QUARTIER

MERCIER

VOULEZ-VOUS envoyer à l'hôtel de ville un homme de progrès? — Un homme qui a fait ses preuves, parce qu'il a réussi? — Un homme qui sera votre véritable représentant, parce qu'il habite votre quartier et sait ce dont vous avez besoin?

ALORS VOTEZ, LE 2 AVRIL

POUR

A. DUPERÉ

Comité central, 3968 Notre-Dame Est

DANS

PREFONTAINE

VOTEZ LE 2 AVRIL POUR

GEORGES LALANCETTE

Candidat Ouvrier.

endossé par le Club Ouvrier de Maisonneuve, et l'Organisation ouvrière.

VOTEZ POUR

CHARLES J. ARCAND

Conducteur au Pacifique Canadien, président de la Fraternité des Employés des trains (local 506)

Candidat ouvrier dans

MAISONNEUVE

Comité: 2392 Ste-Catherine E. Tél. Clairval 7926

Markland, Jos. Wells, démissionnent du Conseil Exécutif du Haut-Canada.

fév.—Lord Aberdeen approuve Lord Aylmer; ce dernier dit que sur 142 positions

payées, il y a 80 Canadiens-français; et que sur 80 non-payées, il y en a 295 du même peuple.

(A suivre)

deparillé... Eh bien, ma petite, pour un début, que succès! Et quel est l'imbécile?... Enfin je veux dire à qui l'as-tu vendue cette bergère?

—Oh! à un des habitués clients, à M. de Rocheraud!

—Comment à M. de Rocheraud! A ce vieux galantin qui vient chez moi tous les après-midi pour loger mes clientes... Alors il t'a vue... Tu lui as parlé!...

—Mais oui, pourquoi pas!...

—Et il a payé deux mille huit cents? Il s'y connaît pourtant, et il est avare... Et il n'a pas discuté... Il a accepté... Voyons Suzanne qu'est-ce que cela veut dire?

—Dame tu avais fait une mauvaise vente avec la première bergère, moi j'en ai fait une bonne avec la seconde... Comme cela nous ne perdons rien... Et il est très gentil M. de Rocheraud, il a accepté tout de suite en me disant: "Je ne discute pas les prix avec une jolie femme".

—Ah! c'est fort fort! Et ce vieil imbécile à pu croire...
—Comme ta madame Lohort à pu croire, elle aussi!...

Elle le regardait railleuse, presque provocante. Une Suzanne nouvelle se révélait qu'il craignait soudainement de perdre. Il haussa les épaules, affectant de rire:

—Voyons, mon petit, qu'est-ce que tu vas penser?... Tiens, la prochaine fois c'est toi qui la recevras, Mme Lohort... Et quant à ce vieux fat de Rocheraud, je lui ferai rattraper son argent sur le vieil ivroire dont il a tant envie...
—Très bien, dit Suzanne.

Elle eut un petit rire: elle songeait que M. de Rocheraud avait certainement espéré obtenir quelque chose de plus jeune et de plus passionnant qu'un vieil ivroire; satisfaite, elle songeait aussi qu'elle-même à présent pouvait être tranquille: la leçon, pour Edouard, avait porté.

—Deux mille huit...
—Il recula stupéfait, émerveillé aussi par ce chiffre inespéré, moins facté que Suzanne se fût permise...
—Deux mille huit une bergère

—A une madame... madame Le-



REFERENDUM SUR L'AVANCE DE L'HEURE

Renseignements aux électeurs sur la nature de la question qui sera posée le 2 avril prochain.

Ce referendum devant être tenu conformément aux dispositions du statut provincial 14 George V, chapitre 15, la question qui sera, lors des prochaines élections, posée aux électeurs ayant le droit de voter pour la charge de maire est la suivante: "Êtes-vous d'opinion que le temps réglementaire tel que défini par la loi 10 George V, chapitre 11, devrait être avancé d'une heure chaque année pendant la période comprise approximativement entre le 1er mai et le 30 septembre?"

Le temps réglementaire dont il est fait mention ici est ce que l'on est convenu d'appeler "l'heure normale" ou "l'heure ordinaire".

Les compagnies de chemin de fer établissent de nouveaux horaires pour la saison de la villégiature, soit à peu près pendant cinq mois de l'année, le Conseil municipal a, ces dernières années, décidé d'avancer d'une heure les horloges de ses divers services, en invitant les citoyens à suivre son exemple.

Cette avance de l'heure fut en 1926 et en 1927 ratifiée par le gouvernement provincial par arrêté de l'Exécutif (ordre en Conseil) la généralisant et la rendant légale pour toute la ville.

Les autorités municipales ont cette année, résolu de demander aux contribuables leur opinion sur l'opportunité de cette pratique.

Les électeurs sont donc priés de se prononcer, au bureau de voteation où ils ont le droit de voter pour la voirie, (chaque électeur ne devant voter qu'une fois), sur la question qui leur est posée sur le bulletin que leur remettra le sous-officier rapporteur, la croix faite en regard du mot "oui" signifiant qu'ils sont favorables à l'avance de l'heure, et la croix faite en regard du mot "non" indiquant qu'ils sont opposés à cette mesure.

La loi provinciale relative à ce referendum contient, entre autres dispositions, la suivante: "Le conseil de toute municipalité pour laquelle le temps réglementaire a été avancé d'une heure à la suite de la tenue d'un referendum, peut, après un décret, par résolution, le rappel de l'avance de l'heure ou la tenue d'un nouveau referendum."

Les dispositions de la loi provinciale relative à ce referendum, en ce qui concerne les modalités de la consultation des électeurs, la procédure est la même, mutatis mutandis, que celle ci-dessus mentionnée dans la section 12, que dans le cas où le rapport démontre que la majorité des réponses est dans le sens négatif et que cette deuxième résolution, au lieu de demander au lieutenant-gouverneur en conseil de changer le temps réglementaire, en demande le rétablissement, pour la municipalité."

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité et Officier-rapporteur Bureau du Greffier, Hôtel de Ville, Montréal, 22 mars 1928.

Est 4300

AU PALAIS DES CHAUSSURES

Souhaits du Nouvel An

AIMÉ DE MONTIGNY

Spécialiste en Chaussures

533, rue Ste-Catherine Est

MONTRÉAL



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 27 mars, 1928, des soumissions pour la fourniture et l'installation d'ascenseurs électriques à marchandises et de portes dans le vieil entrepôt de vérification, Montréal, P. Q., lesdites soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour ascenseurs et portes, vieil entrepôt de vérification, Montréal, P. Q."

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et du contre-maître, ministère des Travaux publics, 196 rue St-Paul Ouest, Montréal, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un cheque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un cheque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 10 mars 1928.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

SOUSSION

APPLICATION DE BITUME

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot: "Soumission", seront reçues au bureau du ministre de la voirie, en la cité de Québec, hôtel du Gouvernement, jusqu'à une heure de l'après-midi, mardi, le 10 avril 1928, pour l'application d'environ 349,750 gallons de liquide bitumineux sur environ 140 milles de chemins, décrits dans les devis qui seront fournis sur application.

Le Gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions. La publication, non autorisée, du présent avis ne sera pas payée. Québec, ce 20 mars 1928.

J. L. BOULANGER, Sous-ministre.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 10 avril 1928, des soumissions pour la fourniture et l'installation de nouvelles chaudières, ainsi que pour des changements à l'appareil de chauffage et à la plomberie, vieil entrepôt de vérification, Montréal, P. Q., lesdites soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour nouvelles chaudières et changements à l'appareil de chauffage et à la plomberie, vieil entrepôt de vérification, Montréal, P. Q."

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et du contre-maître, ministère des Travaux publics, 196 rue St-Paul Ouest, Montréal, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans la dite formule.

Un cheque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux pu-

CARTES D'AFFAIRES

CORRESPONDANTS ON DEMANDE des Correspondants et Représentants. Toute personne ayant du temps disponible devrait s'adresser à INTERNATIONAL SERVICE, 232 East Erie Street, Chicago, Ill. 18-25-1er

AVOCATS

RESIDENCE: BUREAU: Au 1459 Main 8760
JOS. B. BERARD
AVOCAT
92 NOTRE-DAME EST, Montréal

ART. LANDRY
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
Corbillards Automobile
114, RUE RACHEL EST, Montréal

RODOLPHE BEDARD
EXPERT-COMPTABLE
Membre de la Société des Comptables Agrées du Canada, C.A.
Membre de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec, L. L. C.
1044, rue St-Denis, Montréal

Tel. Lancaster 2410. Résidence: Walnut 5210
LYON W. JACOBS, K.C.
AVOCAT ET SOLICITEUR
Suite 701-702 89 Craig Ouest
Power Building Montréal

ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C.R.
Hon. L. A. David, C.R.
Secrétaire de la Province de Québec
Maurice Dugas, C.R., J.-P. Callaghan
AVOCATS ET SOLICITEURS
Commissaires pour toutes les provinces, Terre-Neuve et les Etats-Unis.
EDIFICE CANADA LIFE
Montréal, Canada.

Avocats Procureurs
BERCOVITCH, de SOLA & COHEN
Tél. Main 5100-5101
260 RUE ST-JACQUES, Montréal

Directeur de funérailles
GEO. VANDELAC
Service d'ambulance
Belair 1203 70 Rachel Est

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Co.", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 74, rue Saint-Jacques, Montréal. Il est imprimé à l'Éclairer Inc., 1723, rue Saint-Denis, Montréal.

biles et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un cheque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 22 mars 1928.

LISEZ LA RIPOSTE

Obstacles inutiles sur les rues passantes

La solution idéale des problèmes de circulation consiste à en régler les mouvements avec impartialité.

TOUTE condition qui ralentit la circulation dans les rues ou bien qui la rend difficile ou dangereuse est une chose très sérieuse qui appelle l'attention publique.

La large utile des chaussées ne devrait pas être réduite par des obstacles sans raison d'être ou par des travaux de réfection qui pourraient s'exécuter en dehors des heures d'affluence et de circulation maxima, évitant ainsi de retarder inutilement les milliers de personnes qui ser-

vent des tramways ou d'autres moyens de transport pour aller à leurs affaires et pour en revenir.

Quatre-vingts pour cent du public voyageur de Montréal se servent des tramways et l'on devrait tout faire pour que leurs droits soient reconnus et respectés. L'opinion publique, une fois éveillée, devrait exiger l'adoption et l'application de règlements régissant d'une façon équitable la circulation dans les rues.



LA POLITIQUE N'APPARTIENT PAS A L'HOMME PLUS QU'À LA FEMME !..

Écrit Mlle Idola Saint-Jean, féministe militante, au rédacteur du "Canada"

Sous ce titre: "La femme et les Droits politiques", le "Canada", organe du parti libéral à Montréal, publiait samedi, le 17 mars, un article nettement en faveur du suffrage féminin dans la province de Québec.

L'article n'était pas signé, mais laissait voir la griffe de ce vétéran du journalisme, M. Jules-Edouard Prévost. L'article exposait que dans la plupart des pays civilisés les femmes ont accès aux urnes, et que dans les autres elles gagnaient peu à peu du terrain. Et l'article concluait: "Cette question est ouverte et les opinions sont libres. Ce qui importe, c'est qu'on aborde cette question sans préjugés et avec un esprit ouvert à la conviction."

Pour faire suite à ce geste sympathique de la part du rédacteur du "Canada", Mlle Idola Saint-Jean, féministe en vue, lui a adressé cette lettre:

Montréal, 19 mars 1928
Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous offrir mes bien sincères remerciements pour la belle et juste défense que vous publiez des droits politiques de la femme dans "Le Canada" du 17 mars dernier.

Cet article animé d'un esprit de libéralisme sincère et intelligent est un réconfort après les défaites répétées que nous avons essuyées ces jours derniers. Oui, les femmes par leur généreuse collaboration au bien-être social ont bien gagné le droit d'être sur un pied d'égalité avec l'homme, non seulement à l'égard des obligations, comme elles l'ont d'ailleurs toujours été, mais bien aussi à l'égard des privilèges. Et il nous semble que nous, les femmes du Québec, qui descendons de ces héroïnes qui ont écrit avec leur courage et leur vie les premières pages de l'histoire de notre pays, que nous n'aurions pas dû être les dernières à obtenir ces droits légitimes et logiques, comme vous le dites si bien.

Il y a un seul point de votre article sur lequel nous ne sommes pas entièrement d'accord. "La politique ne sera jamais la carrière désirable pour la femme".

Nous en tenant à la définition de la philosophie chrétienne qui dit que la politique, dans le sens large du mot, signifie la même chose que la science sociale ou la sociologie, pourquoi les mères, les éducatrices, les ouvrières ne s'intéresseraient-elles pas à cette science qui après tout,

n'est que l'organisation sociale de leur vie de tous les jours?

Les Chambres où se décident les destinées du pays, où se promulguent les lois que tous et toutes doivent observer, lois concernant la famille, l'école, en un mot la vie de la société, nous apparaissent comme les sanctuaires les plus sacrés après l'Eglise, sanctuaires dans lesquels chaque être humain, homme ou femme, puisque les deux composent la société, ne doit pénétrer qu'animé du plus profond respect et avec la conscience la plus approfondie de sa responsabilité sociale.

D'après nous la mission du député représentant le peuple, du ministre administrant les différentes sphères de notre vie sociale et économique, du sénateur, donnant sa sanction aux lois dont le but doit être le bonheur commun, sont des apostolats comprenant des devoirs qui ne sont pas exclusifs à un seul sexe, mais que chacun et chacune ne devraient assumer qu'animés du patriotisme et de l'esprit philanthropique le plus élevé.

La politique n'appartient pas à l'homme plus qu'à la femme. Celle-ci doit y avoir sa place. J'appuie cette déclaration sur un fait récent arrivé au Danemark, pays admirablement administré. Lors des dernières élections le clergé de ce pays faisait appel à toutes les sociétés féminines et les pria de s'efforcer d'augmenter le nombre des femmes députées et appréciait les réformes sociales que celles-ci avaient déjà opérées.

Malgré toute la bonne volonté et l'intelligence possibles il y a certaines questions sociales que l'homme ne comprendra jamais aussi bien que la femme, de même qu'il y a certains problèmes qui ne seront résolus que par l'homme. La vie publique, pour être bien organisée, demande la collaboration des deux, car après tout l'humanité n'est qu'une grande famille réclamant la coopération de l'homme et de la femme.

Les femmes qui désirent s'occuper de politique n'ont nullement l'intention de prendre la place de l'homme; elles réclament le droit de donner une opinion dans les questions qui les intéressent directement et vous admettez avec moi que c'est un droit légitime et logique.

Encore une fois, monsieur le rédacteur, je vous remercie d'avoir traité cette question sérieuse en homme sérieux et intelligent, et nous espérons que votre exemple sera suivi par certains de nos législateurs.

Idola SAINT-JEAN

TARTES

SUCCULENTES

Pour les Fêtes de Pâques!

Ménagères — N'oubliez pas que vos desserts durant les fêtes ne seront pas complets sans avoir à offrir de succulentes tartes préparées avec les Garnitures de Tartes "Meadow-Sweet". Il y en a pour tous les goûts et elles sont très faciles à préparer.

Le MODE D'EMPLOI est INDIQUE sur CHAQUE BOITE



Garniture de Tartes (Pie Fillings) "Meadow-Sweet"

CITRON, ANANAS, FRAISES, FRAMBOISES, ORANGES, CERISES. Fabrique Par Meadow-Sweet Cheese Mfg. Co. Limited, Montreal.



ELECTIONS MUNICIPALES

ET REFERENDUM SUR L'AVANCE DE L'HEURE 2 AVRIL 1928

BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS ont été établis par la Cité dans les différents quartiers, comme suit:

- QUARTIERS: VILLE-MARIE, SAINT-ANNE, SAINT-JOSEPH, SAINT-GEORGES, SAINT-LAURENT, CREMAZIE, SAINT-JACQUES, BOURGET, PAPINEAU, SAINT-MARIE, SAINT-GABRIEL, SAUNTE-CUNEGONDE, SAINT-ANDRE, SAINT-LOUIS, LAFONTAINE, SAINT-EUSEBE, PREFONTAINE, HOCHELAGA, MAISONNEUVE, MERCIER, SAINT-PAUL, SAINT-HENRI, NOTRE-DAME DE GRACE, MONT-ROYAL, SAINT-JEAN-BAPTISTE, LAURIER, SAINT-DENIS, DELORIMIER, SAINT-MICHEL, SAINT-JEAN, SAINT-EDOUARD, MONTCALM, ROSEMONT, VILLERAY, AHUNTSIC.

Et que ces bureaux seront ouverts entre une heure de l'après-midi et dix heures du soir les 22, 23, 24, 26 et 27 mars courant; entre dix heures de l'avant-midi et dix heures du soir les 28, 29, 30 et 31 mars courant; et, entre neuf heures de l'avant-midi et huit heures du soir, le 2 AVRIL prochain.

Les personnes préposées à ces bureaux sont pourvues de la liste électorale, des plans des arrondissements de votation, de la liste des bureaux de votation, etc., et se feront un plaisir de donner aux électeurs tous les renseignements que ceux-ci pourraient désirer.

J.-ETIENNE GAUTHIER, Officier-rapporteur. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 22 mars 1928.

CREMAZIE élira encore une fois comme son échevin, JOS. MONETTE Qui a su reconquérir ce quartier en 1926. M. Monette a ouvert son comité central à 2575, Sainte-Catherine Est. Lancaster 1018.

DANS SAINT-EUSEBE Quel est le candidat populaire, le véritable ami de l'ouvrier, sinon M. J.-E. CLOUTIER Comité central: 2029 Frontenac. Amherst 2329et 1521

LE DRESSAGE DES CHEVAUX

Paris, 1er mars. — Le cirque présente ses phénomènes comme les petits forains du jour de l'An leurs jouets mécaniques: posés sur le plateau du tapis-brosse, les voici qui s'ébranlent.

A l'entr'acte, les rideaux de la "barrière" s'écartent. La foule se dit que derrière ces rideaux elle découvrirait peut-être la vie intime du cirque. Elle y pénètre, mais elle n'y trouve que peu d'attrait. Quelques augustes de soirée boivent des bocks dans un bar exigé. Ces civils qui se mêlent à eux sont les acrobates qui tantôt, en maillot rose, évoluent dans l'espace comme cyprins en bocal. La vie intime du cirque n'est pas là. Le cirque n'a pas de coulisses.

Alors où s'élaborent la pitrerie des uns, la souplesse des autres, la grâce qui ondoie, le courage qui effraie, la splendeur des formes? Ou se fait l'obscur et lon travail qui aboutit aux courtes apothèses dans la gloire argentée des projecteurs? Les arbitres de cirque sont les plus affables et les moins orgueilleux de toute la gent artistique. Ils sont singulièrement courtois. Ils ont l'enthousiasme sincère et sans restriction. Ils admirent le beau travail, fût-il exécuté par leur pire ennemi.

Mais tous ont une même particularité: la méfiance. Une méfiance polie et nette. Ils l'avaient de bonne grâce. Ils l'espèrent. Ils craignent par-dessus tout qu'un témoin de leur travail facilite volontairement ou inconsciemment un plagiat. Lorsqu'il sait tout ce qui se dépense d'opiniâtreté et d'énergie farouches durant une année parfois pour parfaire une attraction qui ne durera que quelques minutes, on comprend et on excuse cette méfiance salutaire.

D'abord les chevaux. Le cirque immense est muet et vide. Le jour morné d'un petit matin pluvieux traverse à peine les verrières de la coupole. Il fait froid. Piquet au plus haut des cintres, parmi les échelles, les trapèzes mêlés dans l'ombre, en agreste de guérite, une seule lampe accorde un peu de lumière jaune à la piste. Dans la masse confuse des tribunes on entend les coups de balai et le choc des seaux des nettoyeurs. Des buffées apportent des odeurs d'urine, et de paille. La veste d'un balayeur pend sur le rebord d'une loge. Parfois s'élève le roulement sourd d'un autobus sur l'avenue de La Motte-Piquet.

La casquette sur les yeux, un gilet enfilé sur son tricot de grosse laine bleue, un individu dégingandé conduit, poing au mors, un cheval nu, en une ronde monotone qui fera entrer dans la mémoire de la bête le cercle étroit qu'il enfermera sa destinée.

—Va chercher Baechante... Sans forcer, la voix à rempli tout le cirque comme une boîte de résonance. C'est celle du patron qu'on voit le soir en smoking ou en cowboy. Il apparaît à la barrière vêtu d'un complet sport et botté. Il pose sa casquette et son veston sur le bat-fanal de la piste et, enfourchant un anglo-arabe acéjà qu'un lad lui amène, il commence de tourner. Une heure durant il ira ainsi au pas, puis au petit trot, puis au galop, décrivant des arcs, longeant des diamètres, dessinant toute une géométrie dans le cercle du tapis-brosse. Depuis son plus jeune âge, élevé dans le cirque, il a pris cette patience essentielle. Parfois le cheval esquisse un "pas espagnol", un "pasage", dans une polka imaginaire que lui commande l'imperceptible coup de tête ou le frottement du talon contre son flanc. Après un cheval, un autre et puis un autre, qui apportent avec eux un peu de tudeur. Le cavalier change dix fois de monture et recommence à chaque coup.

Il recommence comme hier et les jours d'avant en décomposant tous ces mouvements de haute école, toute cette gamme sur la délicatesse de quoi les amateurs sont farouches. Pour en arriver là, il a fallu, ici ou ailleurs, au hasard des villes et des engagements, chaque jour, chaque jour, durant de longues heures, pendant un an parfois, habitude chaque animal à la piste, au mors d'abord lâche, puis de plus en plus serré, afin que sa bouche devint d'une sensibilité à peine croyable. Il a fallu lui enfoncer que geste comme un clou dans la mémoire, par une répétition forcée: les aides prenaient une jambe, la levait, la reposaient, la reprénaient, la reposaient, dix, vingt, cinquante fois avant de faire mieux, ainsi qu'on enseigne l'alphabet aux enfants. Il a fallu que, retenant chaque animal avec une longe et le retenant à l'épaulé du bout de la chambrière flexible, on lui apprit à sauter, à courir, à tourner, à changer de pied. Il a fallu gagner sa confiance, sans brutalité surtout et sans énervement pour qu'il sût travailler seul et, dans une équipe reconnaître sa place, vivre et si léger que le spectateur ne pût le percevoir. Il a fallu lui apprendre à cogner le sol d'un sabot jusqu'à ce que, sur un mouvement du dressage, il s'arrêtât, donnant ainsi l'illusion de compter; car vous imaginez bien que ce n'est point le cheval qui compte mentalement.

Le "Journal" Emile CONDROYER.

Résultat de la Nomination POUR LA CHARGE DE MAIRE ET D'ECHEVIN

ET AVIS DE LA DATE DE L'ELECTION ET DU REFERENDUM SUR L'AVANCE DE L'HEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à la loi, la nomination des candidats pour la charge de MAIRE de la Cité de Montréal, et la charge d'ECHEVIN, pour les divers quartiers de ladite Cité, a eu lieu durant les heures de bureau, entre le 13ème jour de mars courant, à midi, et le 22ème jour de mars courant, à midi, au bureau du sousigné, à l'hôtel de ville, avec le résultat suivant:

- MAIRIE: HOUE, Camilien, agent d'assurance, 704, rue Logan. MARTIN, l'hon. Médéric, bourgeois, 929, rue Logan. ECHEVINS: QUARTIER VILLE-MARIE: FORTIN, Tancrède, avocat, 586, rue Dorchester est. QUARTIER SAINTE-ANNE: O'CONNELL, Thomas, entrepreneur, 1505, rue Mountain. QUARTIER SAINT-JOSEPH: FAGAN, Thomas, Patrick, agent d'assurance, 949, rue Agnès. NAULT, Joseph-Hector, bourgeois, 4455, rue Saint-Hubert. PREVOST, Joseph-Hector, tavernier, 502, rue Saint-Antoine. WALSH, Thomas Edward, avocat, 3823, avenue Laval. QUARTIER SAINT-GEORGES: MORGAN, Théodore Gold, marchand, 1 Place Chelsea. QUARTIER SAINT-LAURENT: BIONDI, Flaviano, alias FABIEN, Biondi, cireur de chaussures, 785, rue Shuter. RUBENSTEIN, Louis, manufacturier, 3567, rue Saint-Urbain. QUARTIER CREMAZIE: LEVINE, Julius, marchand, 475, avenue Melrose. MONETTE, Joseph, entrepreneur, 32 square Saint-Louis. TREMBLAY, dit de TREMBLAY, Joseph-Adéland, rentier, 2039, rue Jeanne-Mance. QUARTIER SAINT-JACQUES: GENEREUX, Damase, médecin - vétérinaire, 1770, rue Amherst. QUARTIER BOURGET: LACOMBE, Tréfilé, cordonnier, rentier, 2109, rue Bordeaux. LANGLOIS, Ernest, mercier, 820, rue Ontario Est. QUARTIER PAPINEAU: BAILLARGEON, Eloi, manufacturier, 988, rue Sherbrooke est. EMOND, Honoré, entrepreneur plombier, 1226, rue Maisonneuve. QUARTIER SAINTE-MARIE: DENIS, Arsène-Herménégilde, médecin, 586, rue Dufresne. QUINTAL, Henri-Adonai, médecin, 1331, rue Sainte-Catherine est. QUARTIER SAINT-GABRIEL: FRECHETTE, Joseph-Polydore, bourgeois, 793, rue Charlevoix. HOGAN, Francis-Joseph, plombier, 551, rue du Grand Tronc. QUARTIER SAINTE-CUNEGONDE: GABIAS, Joseph-Maurice, agent d'assurance, 97, rue Coursol. QUARTIER SAINT-ANDRE: MATHEWSON, James Arthur, avocat, 23, avenue Highland. QUARTIER SAINT-LOUIS: SCHUBERT, Joseph, secrétaire-trésorier, 3772, rue de Bullion. QUARTIER LAFONTAINE: DESROCHERS, Félix, avocat, 4003, rue St-Hubert. TREPANIER, Léon, journaliste, 371, rue Sherbrooke est. QUARTIER SAINT-EUSEBE: CLOUTIER, Joseph-Eugène, maître-boulangier, 2264, rue Fullum. LARIVIERE, Emery, négociant, 1336, rue Sherbrooke est. MATHIEU, Alfred, peintre, 2689, rue Rouen. QUARTIER PREFONTAINE: DUCHESNE, Idola, épicière, 2210, rue Aylwin. LALANCETTE, Georges, entrepreneur, 2224, rue Chamby. QUARTIER HOCHELAGA: DESROCHES, Alphonse-Avila, bourgeois, 1426, rue Valois. QUARTIER MAISONNEUVE: ARCAND, Charles-Joseph, employé de chemin de fer, 1658, rue Théodore. LALONDE, Oscar, bourgeois, 2941, rue Adam. QUARTIER MERCIER: APRIL, Léonce, hôtelier, 3067, rue Notre-Dame est. DUPERE, Abraham, gérant, 4474, rue Notre-Dame est. QUARTIER SAINT-PAUL: ANGRIGNON, Arthur, maître-boucheur, 26, rue Jolicoeur. BONNIER, Joseph-Arsène, entrepreneur de pompes funèbres, 2260, rue Jacques-Hertel. MORIN, Henri-Albert-Edouard, épicière, 77, boulevard Monk. QUARTIER SAINT-HENRI: BRAY, Joseph Allan, entrepreneur, 723, rue du Couvent. GINGRAS, Onil-Léonide, agent, 2338, rue Notre-Dame ouest. QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACE: BIGGAR, Winchester, Henry, avocat, 5046, rue Shepbrooke ouest. WATSON, Walter Albert, manufacturier, 420, rue Hampton. QUARTIER MONT-ROYAL: ROCHON, Jean-Baptiste, bourgeois, 267, rue Decelles. QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE: JACOBS, Lyon William, avocat, 131, avenue Vendôme. LANDRY, Arthur, entrepreneur de pompes funèbres, 384, rue Rachel est. QUARTIER LAURIER: SCHWARTZ, Bernard, agent de billets de voyage par eau, 4880, ave. Esplanade. TURCOT, Napoléon, entrepreneur-plombier, 192, boulevard Saint-Joseph. QUARTIER SAINT-DENIS: SAVARD, Joseph-Alonzo, courtier d'assurance, 411, avenue Mont-Royal est. SAVIGNAC, Joseph-Marie, notaire, 302, boulevard Saint-Joseph est. QUARTIER DELORIMIER: BEAULIEU, Joseph-Alfred, hôtelier, 5114, rue Chabot. MERCURE, Joseph, marchand, 4086, rue Delorimier. QUARTIER SAINT-MICHEL: HOLLAND, Thomas James, voyageur de commerce, 5652, avenue du Parc. PATRY, Joseph-Achille, courtier en assurance, 5351, rue Waverly. QUARTIER SAINT-JEAN: BELEC, Henri, tailleur de cuir, 6274, rue Iberville. LAJUNESSE, Raoul, employé de chemin de fer, 7599, rue Champagnour. POULIN, Ernest, médecin, 6602, rue Saint-Laurent. QUARTIER SAINT-EDOUARD: DUBREUIL, Joseph-Magloire, entrepreneur de pompes funèbres, 6778, rue St-Hubert. VALLEE, Jos.-Séraphin, directeur de funérailles, 6874, rue Saint-Denis. QUARTIER MONTCALM: LAMARRE, Joseph-Henri, entrepreneur-électricien, 5713, rue Chabot. TESSIER, Alphonse-Delphis, médecin, 5910, rue Papineau. QUARTIER ROSEMONT: DRUMMOND, James Newton, fermier, 4015, boulevard Rosemont. QUARTIER VILLERAY: JARRY, Raoul, agent, 7712, rue Saint-Hubert. QUARTIER AHUNTSIC: LEGAULT, Alfred, agent d'assurance, 1212, boulevard Gouin ouest. LUNDI, 2 AVRIL PROCHAIN

Conservées les "MAINS DE POKER" empaquetées avec les CIGARETTES DOUCES DE VIRGINIE, TURRET et échangez-les pour des cadeaux utiles. 20 pour 25



LE CANADIEN A BLANCHI LES CHAMPIONS DU MONDE

OTTAWA — 0. CANADIEN — 4.

Le club Canadien a, hier soir, écrasé les champions du monde par un score de 4 à 0 devant plus de 10,000 personnes au Forum. Cette victoire est le résultat de donner au Tricolore un total de 116 points scores pour la saison, soit un de plus que le record de 115 établi par le club Chicago l'an dernier.

Au cours de la partie, trois trophées furent remis au club Canadien: la coupe O'Brien, emblème du championnat de la section canadienne; la coupe Vézina, gagnée par Hainsworth pour avoir établi le meilleur record des gardiens de buts de la ligue, et la coupe Mappin and Webb, gagnée par Howie Morenz comme étant le joueur le plus utile à son club. Des tonnerres d'applaudissements accueillirent la remise de ces trophées.

Hec Kilrea, de l'Ottawa, causa toute une surprise en établissant un record de 16 secondes 2.5 pour la course autour de la patinoire, gagnant ainsi la bourse de \$100 que cinq joueurs locaux comptaient se partager.

Ce sont les substitués du Canadien qui lui ont donné la partie, venant ainsi bien des mauvais rapports répandus à leur sujet. Tous se sont montrés dignes de figurer sur les cadres du Canadien et, s'ils jouent comme hier soir lors des parties décisives, les partisans du Bleu Blanc Rouge n'ont pas grand-chose à craindre. Patterson fut le premier à compter, sur une passe de Morenz; puis ce fut Leduc sur une passe de Gaudreault, puis Gaudreault, puis Joliat sur un rebond de Laroche.

L'Ottawa, qui n'a peut-être pas été déclassé, a reçu une triplée méritée. Sa défense a craqué après la première période et Connell a été bombardé "en veux-tu en voilà". Bien que ce soient les substitués qui aient compté, l'étoile de la soirée a été sans contredit Morenz, qui méritait raisonnablement une couple de points. Mais la chance fut contre lui. Hainsworth a aussi joué une très brillante partie.

Du côté des Sénateurs, Nighbor, Kilrea, Denny et Clancy ont été les plus effectifs. La nouvelle recrue Shields est le joueur qui a eu la plus belle chance d'éviter le blanchissage à son club, mais le manque d'expérience lui a fait perdre la tête quand il s'est trouvé seul devant Hainsworth.

La partie a été rapide, mouvementée, fournissant un beau spectacle comme combinaisons savantes et essais individuels. Les sensations furent nombreuses et personne ne regrette le voyage de fin de saison au Forum.

A la fin de la partie, Connell félicita Hainsworth de son succès, comme Morenz avait félicité Kilrea de sa belle course.

PREMIERE PERIODE

Les Canadiens, à leur apparition sur la glace, reçurent une énorme trefle vert et voyent s'avancer vers eux un joll chat noir enroulé à leurs couleurs. Puis la coupe O'Brien, du championnat de la section canadienne, est présentée par le président Calder, de la Ligue, à l'hon. Athanasé David, président du club Canadien.

Howie Morenz reçoit en même temps la coupe Mappin and Webb, offerte au joueur le plus utile du club, pendant que la foule acclame frenétiquement.

Kilrea et Boucher font les premières charges. Kilrea vient encore bien près de compter lorsque Hainsworth dégage mal ses buts. Joliat place un beau coup, puis les Sénateurs font une grande pression sur le Canadien. Mantha et Gardiner chargent à tour de rôle et Kilrea revient encore à l'assaut. Les visiteurs usent très effectivement du poke check, décidés à ne rien laisser passer. Joliat manque un point certain après avoir franchi toute la ligne ennemie avec Morenz. Finnigan et Clancy lancent aussi deux beaux coups fort bien bloqués par Hainsworth. Durant les 5 premières minutes, l'Ottawa a un léger avantage. Lorsque les deux clubs lancent leurs substitués, la partie se joue à une allure ultra rapide. Morenz, Leduc et Clancy font le plus beau travail. Patterson entre en scène et il n'est pas sur la glace depuis quarante secondes qu'il reçoit une passe de Morenz, court sur Connell, l'embrasse et compte un fort beau point. Peu après, Patterson lance un autre coup dangereux et est culbuté par Alex. Smith, qui est puni. Le Canadien Charge alors à fond de train pour profiter de sa supériorité et Gardiner manque une chance exceptionnelle. Patterson se retire après un autre coup brillant. Grosvenor est puni et Boucher le suit au banc presque aussitôt. Le Canadien alors déborde le club rival et c'est par miracle que Connell n'est pas encore pris en défaut.

DEUXIEME PERIODE

Hec Kilrea, le rapide ailier des Sénateurs, prend une autre chance dans la course autour de la patinoire et établit le plus beau record fait jusqu'ici, soit 16 secondes 2.5,

LE VICTORIA REMPORTE LA PREMIERE SUR LE MANITOBA

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")

Ottawa, 24. — Bien que toutes deux étrangères à la masse des amateurs d'Ottawa, les équipes de hockey Victoria, de Montréal et Université Victoria, de Montréal et Université du Manitoba attirent une assistance considérable à leur première partie pour l'obtention de la coupe Allan et le titre de champion amateur du Canada.

Au cours de la période initiale, les deux équipes s'étudient soigneusement et jouent, l'une et l'autre, sur la défensive. L'on voit ici et là quelques montées individuelles, mais le jeu de combinaison n'existe pas. Dans cette première joute de leur série, les joueurs s'appliquent surtout à s'étudier et l'on ne voit que très peu de jeu ouvert.

La seconde période est pratiquement la répétition de la première. Les gardiens de buts sont très peu occupés, les joueurs de défense un peu plus et les équipiers de l'attaque sont plutôt hésitants. La joute n'est pas intéressante et c'est évidemment dans la période finale que

DETROIT: 7 BOSTON: 2 MONTREAL: 8 TORONTO: 4

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")

Detroit, 24. — Malgré sa victoire de ce soir sur le Boston, qu'il a battu par un score de 7 à 2, le Detroit se voit éliminé des joutes de détail par le Pittsburgh qui a battu les Rangers par un score de 4 à 2.

Boston a compté le premier dans la période initiale. Oliver a pris Holmes en défaut, après deux minutes de jeu. Hay a égalisé les chances pour les Cougars, après 18 minutes de jeu.

Dans la seconde période, Detroit enregistrait quatre points, par l'intermédiaire de Hay, Fraser, Noble et Palangio. Dans cette période, les Bruins, de Boston, ont été réduits à l'impuissance absolue.

Dans la ronde finale, Detroit enregistrait deux autres points, grâce à Sheppard et à Cooper et Frederickson donnait un second point à Boston.

SOMMAIRE DE LA PARTIE

PREMIERE PERIODE

1—Boston — Oliver 2.45
2—Detroit — Hay 12.02

DEUXIEME PERIODE

3—Detroit — Hay 2.10
4—Detroit — Fraser 11.07
5—Detroit — Noble 16.03
6—Detroit — Palangio 18.03

TROISIEME PERIODE

7—Detroit — Sheppard 14.00
8—Boston — Frederickson 13.01
9—Detroit — Cooper 15.50

Résultat final: Boston 2. — Detroit: 7.

ALIGNEMENT

Boston	Winkler	Buts	Défenses	Centres	Ailes
Detroit	Holmes	Traub	Noble	Foyston	Hay
	Shore	Défenses	Centres	Ailes	Cooper
	Hitchman	Défenses	Centres	Ailes	Cooper
	Frederickson	Centres	Ailes	Cooper	Cooper
	Oliver	Ailes	Cooper	Cooper	Cooper
	Galdbraith	Ailes	Cooper	Cooper	Cooper

Substitués du Boston: Connor, Gordon, Clapper, Cleghorn, etc.
Substitués du Detroit: Loughlin, Aurie, Sheppard, Palangio, etc.

VOULEZ-VOUS GAGNER VINGT-CINQ MILLIERS DE DOLLARS ?

Quel lecteur de "L'Autorité Nouvelle" ne veut pas gagner \$25,000? Je n'en compte point. Alors la chose est simple, mesdames et messieurs, et je m'en vais vous dire comment vous y prendre:

La "Houghton Mifflin Company" et "The American Legion Monthly", deux publications américaines, organisent à l'occasion du dixième anniversaire de l'armistice un grand concours de romans sur la guerre. Ces publications pensent que le moment est venu de rapporter au monde, trop vite oublié, la grande tragédie, et de prouver aux éditeurs que le sujet de la guerre est encore de nature à intéresser le public, bien que les Yanks n'aient à aligner que 50,000 morts à côté des millions inscrits au martyrologe de plusieurs autres pays.

Elles pensent qu'un roman ou un groupe de romans capable de passer à la postérité, retraçant l'histoire sanglante et héroïque comprise entre 1914 et 1918, doit voir le jour, et c'est pour stimuler les auteurs qu'elle offre un prix de 25,000 dollars. Voilà un chiffre qui laisse loin derrière lui nos prix David.

Ce prix sera décerné à l'auteur de l'histoire la plus intéressante, la mieux écrite et la plus remarquable, ayant pour thème la grande guerre. Tout auteur, quelle que soit sa nationalité, peut concourir. Les manuscrits doivent être en anglais et ne pas dépasser 70,000 mots. Les auteurs sont priés de conserver une copie par devers eux. Il sera accusé réception des manuscrits et ceux-ci

POSITION FINALE DES CLUBS

Club	Section Canadienne						Section Américaine							
	J	G	P	N	Pr	Ctre	J	G	P	N	Pr	Ctre	Pe	
Canadien	44	26	11	7	116	48	59	44	24	14	6	96	77	54
Montréal	44	24	14	6	96	77	54	44	20	14	10	78	57	50
Ottawa	44	20	14	10	78	57	50	44	18	18	8	89	88	44
Toronto	44	18	18	8	89	88	44	44	11	27	6	63	128	28
Américain	44	11	27	6	63	128	28	44	20	13	11	77	70	51
Boston	44	19	16	9	94	79	47	44	19	17	8	67	76	46
Rangers	44	19	17	6	88	79	44	44	19	19	6	88	79	44
Pittsburgh	44	7	34	3	68	134	17	44	7	34	3	68	134	17

PITTSBURGH: 4 RANGERS: 2 AVALANCHE DE DÉFIS À TUNNEY

(Spécial à "L'Autorité Nouvelle")

Pittsburgh, 24. — Le Pittsburgh s'est assuré le droit de prendre part aux joutes éliminatoires pour l'obtention de la coupe Stanley et le championnat du monde, en battant, ce soir, les Rangers, de New-York, par un score de 4 à 2. Dans la première période, Bert McCaffrey a enregistré les deux premiers points pour les Pirates et Milks le troisième, Thompson a cependant beaucoup amélioré les chances des Rangers, en comptant les deux derniers points de la première période.

Dans la seconde période, Milks a donné un quatrième et dernier point aux Pirates, après onze minutes de jeu. Dans l'engagement final aucun club n'a compté.

SOMMAIRE DE LA PARTIE

PREMIERE PERIODE

1—Pittsburgh — McCaffrey 7.03
2—Pittsburgh — McCaffrey 17.16
3—Pittsburgh — Milks 18.10
4—Rangers — Thompson 12.42
5—Rangers — Thompson 1.36

DEUXIEME PERIODE

6—Pittsburgh — Milks 11.19

TROISIEME PERIODE

Aucun point.

Résultat final: Rangers, 2.—Pittsburgh, 4.

ALIGNEMENT

Rangers	Ghabot	Buts	Défense	Centres	Ailes
Pittsburgh	Worters	Burke	McCaffrey	Milks	Darragh
	Abel	Défense	McCaffrey	Milks	Darragh
	Johnson	Défense	McCaffrey	Milks	Darragh
	F. Boucher	Centres	Milks	Milks	Darragh
	Bill Cook	Ailes	Darragh	Darragh	Darragh
	Bun Cook	Ailes	Darragh	Darragh	Darragh

Substitués des Rangers: Bourgeois, Scott, Murdoch, etc.
Substitués du Pittsburgh: Smith, Drury, McCurry, White, etc.

FINALES DU HOCKEY

Boston, 24. — Charles C. Clapp, président de la Ligue Canadienne-Américaine, a annoncé aujourd'hui que le Club Québec jouera ses parties à Providence lors des semi-finales avec les Tigers de Boston. La première partie sera jouée à Boston le 27 mars, et la seconde à Providence, le 29. Le gagnant rencontrera Springfield dans une série finale de quatre parties commençant le 31 mars. Si Québec gagne la série semi-finale, la première partie de la série finale sera jouée à Springfield. Si les Tigers de Boston gagnent, la série finale commencera à Boston.

TOURNOI DE BOXE À LA M.A.A.A.

Le club de boxe de la M. A. A. A. donnera vendredi et samedi soirs prochains 30 et 31 courant, un tournoi de boxe pour novices au club-house de la rue Peel. On s'attend à voir des combats excitants.

Les inscriptions pour le tournoi seront closes lundi soir, 26 courant, à 9 heures. Elles doivent être adressées au No 2070 rue Peel. On pourra s'adresser à la pour avoir des formulaires d'inscriptions et pour avoir les informations requises. Les officiels du tournoi seront les suivants:

Comité de réception: W. O. H. Dadds, Frank S. McGill, D. J. H. Murdoch.

Maitre de cérémonies: Harry Turner.

Arbitres — J. B. O'Brien, Capt. Fred Roberts, Jack McBrearty, Gene Brosseau et Bert Light.

SPORT AU NATIONAL

Cet après-midi, à la palestra, 80, rue Cherrier, ouverture du tournoi provincial de billard américain. Tous les amateurs de tapis vert devraient se faire un devoir d'aller encourager les participants. Les parties se joueront dans le salon du club, une table spécial est à la disposition des joueurs.

La partie d'aujourd'hui commencera à 2.30 précises.

Pendant la saison pluvieuse

Entre la saison froide et les premiers jours chauds, — il y a une époque indécise et dangereuse. — Les jours sont pluvieux et les nuits froides. — La grippe et le rhume vous guettent. — Protégez-vous à la bonne vieille mode en prenant, au bon moment, un verre de la plus saine des boissons fortes, le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros: - 40 onces \$3.65
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: - 10 onces 1.10

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED MONTREAL

THE GREATEST ENTERTAINMENT VALUE FOR YOUR MONEY

PALACE

Vis-à-vis chez Eaton

SUPERBE PROGRAMME DOUBLE

Sur la scène

RETOUR TRIOMPHAL

A la demande du public du PREMIER ORCHESTRE DE DANSE du CANADA

ANDY TIPALDI

Et son orchestre augmenté

MELODY KINGS

15 Musiciens, chanteurs, comédiens solistes en un joyeux et enlevé mélange de musique syncope.

15

LA VIE sur l'écran

ARDENTE ALERTE

CLARA BOW

Héroïne de "IT" et

"RED HAIR"

By ELINOR GLYN

Fameux Orchestre de Concert du Palace sous la direction de C. AGOSTINI

Autres Attractions de Premier ordre.

NOS NOUVEAUX PREX

Soirées 40c et 60c
Matinées en semaine 35c
Soirée Sam. et Dim. (toute la journée) 60c